

La Gazette

2021



" Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était, et aie confiance en ce qui sera "

Bouddha



Françoise FONTENAILLE
Maire de la commune

Ce numéro de la gazette aurait dû vous parvenir début février. Des événements importants au sein du Conseil Municipal nous ont obligés à différer la date de parution.

Notre 1er Adjoint, J-M THUNE, nous a informés début février de son intention de démissionner. J'ai alors considéré prioritaire de prendre le temps nécessaire pour entendre ses motifs et ses revendications et rechercher des solutions.

C'est avec l'ensemble des élus et en réunion d'adjoints que nous avons repris certains points : la question du personnel, les orientations d'investissement, les conditions de fonctionnement et bien sûr les relations altérées avec la gouvernance de notre communauté de communes.

J'ai hâte de pouvoir reprendre les réunions publiques avec vous car je sais que vous avez de nombreuses questions, voire des inquiétudes, au sujet des finances de la commune, des gros projets, et des retards observés dans leur réalisation.

Désormais la situation est stabilisée, J-M THUNE reste 1^{er} adjoint, je l'en remercie, et me suis personnellement engagée à accélérer le processus d'amélioration de l'organisation.

Dans ce numéro, vous trouverez les informations concernant les gros dossiers de la commune, qu'il s'agisse : d'urbanisme, de l'installation de la boulangerie mais aussi des chantiers de réseaux et de voiries, de notre bibliothèque et de l'amélioration de la sécurité (circulation, stationnement...)

Pour le secteur associatif, les événements se préparent sans savoir exactement si l'évolution de la pandémie nous permettra de les mettre en place.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui s'activent pour vous proposer des retrouvailles festives dès que cela sera possible, sans oublier Claude FLEURY qui maintient notre marché hebdomadaire sur la commune depuis le début du confinement... BRAVO !!

En ce moment, grâce aux élus du CCAS et à quelques bénévoles, nous organisons l'accès au centre de vaccination des Sables d'Olonne pour nos aînés. Je remercie particulièrement Martine BERGER pour son investissement dans l'organisation de ce secrétariat.

Remerciements aussi à tous nos agents, qui s'adaptent en permanence aux exigences des nouveaux protocoles sanitaires et à la diversité des demandes. Je n'oublie pas l'EHPAD qui a su dans ces moments perturbés, maintenir une prise en charge de qualité.

J'espère qu'avec les beaux jours, notre vie sociale va s'arranger, en attendant bonne lecture à toutes et tous, et Joyeuses fêtes de Pâques !

Mairie - 2, avenue du général de Gaulle - 85440 AVRILLÉ

☎ : 02.51.22.32.22

@ : mairie.avrille85@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

site : www.avrille85.fr

Lundi de 14h00 à 18h00

Mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00



Facebook : [Commune Avrillé Vendée](#)

Tarifs privés (journée)	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Salle + hall + cuisine tout type de manifestation (de 9h00 à 2h00 du matin le lendemain)	300,00 €	420,00 €	300,00 €	420,00 €
Forfait MARIAGE (du vendredi 10h00 au dimanche soir)	490,00 €	620,00 €	490,00 €	620,00 €
Journée supplémentaire	150,00 €	180,00 €	150,00 €	180,00 €
Location vaisselle et couverts	35,00 €	40,00 €	35,00 €	40,00 €
Acompte de réservation	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Tarifs associations (journée)	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Manifestations avec cuisine (de 9h00 à 2h00 du matin le lendemain)	150,00 €	350,00 €	150,00 €	350,00 €
Journée supplémentaire	100,00 €	130,00 €	100,00 €	130,00 €
1 ^{ère} manifestation annuelle pour les associations communales	60,00 €	/	60,00 €	/
Location vaisselle et couverts	20,00 €	30,00 €	20,00	30,00 €
Séances théâtrales	135,00 €	/	135,00 €	/

Tarifs communs	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Location salle de sports (journée)	80,00 €	120,00 €	80,00 €	120,00 €
Location Hall seul	80,00 €	100,00 €	80,00 €	100,00 €
Hall + cuisine	140,00 €	180,00 €	140,00 €	180,00 €
Caution occupation salle de loisirs / salle de sports (sauf pour les associations communales)	200,00 €		200,00 €	
Caution nettoyage	100,00 €		100,00 €	
Caution tri déchets	40,00 €		40,00 €	

Taxe de séjour 2021 (1er mai au 30 septembre)	
Camping 1 et 2 *	0.20 €
Camping 3, 4 et 5 *	0.45 €
Meublés et Hôtels tourisme non classés	1.5%/pers/nuitées
Meublés 1*	0.45 €
Meublés 2 *	0.55 €
Meublés 3 *	0.65 €

CIMETIERE	Concession 50 ans	300 € les 2m ²
	Concession 30 ans	200 € les 2m ²
COLOMBARIUM Par case (4 urnes maxi)	Concession 10 ans	430 €
	Concession 200 ans	730 €
CAVURNES	Concession 50 ans	100 €
	Concession 30 ans	80 €
JARDIN DU SOUVENIR	Dispersion cendres	80 €

Cours de tennis extérieurs, disponibles du 1^{er} Avril au 31 octobre sur abonnement /saison à 60 € ou taux horaire : 7€/h

Tarifs périscolaires pour 2020/2021

Prix repas adultes / instituteurs	4.55 €
Prix repas enfant scolarisé	2.95 €
Prix garderie matin	1 € la 1 ^{ère} ½ heure + 2.05 €
Prix garderie soir	1 € la 1 ^{ère} ½ heure + 2.65 €

Les tarifs communaux ont été revus par la Commission des Finances et ont fait l'objet d'une très faible actualisation.

Les tarifs périscolaires et taxes de séjours restent inchangés



3 naissances (6 en 2019) : *Octavia, Hugo et Maëlys*



1 mariage (5 en 2019)



2 pacs (5 en 2019)



25 décès (23 en 2019) dont 12 à l'EHPAD

1421 habitants

dernier recensement
janvier 2020

Correspondants Journaux locaux



: Michel LEGAST – Tél. : 06.77.19.72.93 – mail : mlegast@laposte.net

LES SABLES

: Thierry VRIGNON – Tél. : 07.68.17.30.90 – mail : jds.vrignon@free.fr

Réglementation du Bruit (Arrêté Préfectoral du 12/07/2013)

Rappel des horaires réglementant les bruits de voisinage

		Lundi – Vendredi 7h – 20 h	Samedi 8h – 19h	Dimanche et jours fériés Interdiction (sauf urgence ou dérogation du Maire)
Art. 6 (ex art 6 et 22 fusionnés)	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées (1)			
Art. 11	Appareils sonores de protection des cultures (2)	7h – 21h	8h – 21h	8h-10h et 18h-20h
Art. 19	Appareils de bricolage, de jardinage, etc... (3)	8h30-12h et 14h- 19h30	9h-12h et 15h-19h	10h – 12h



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

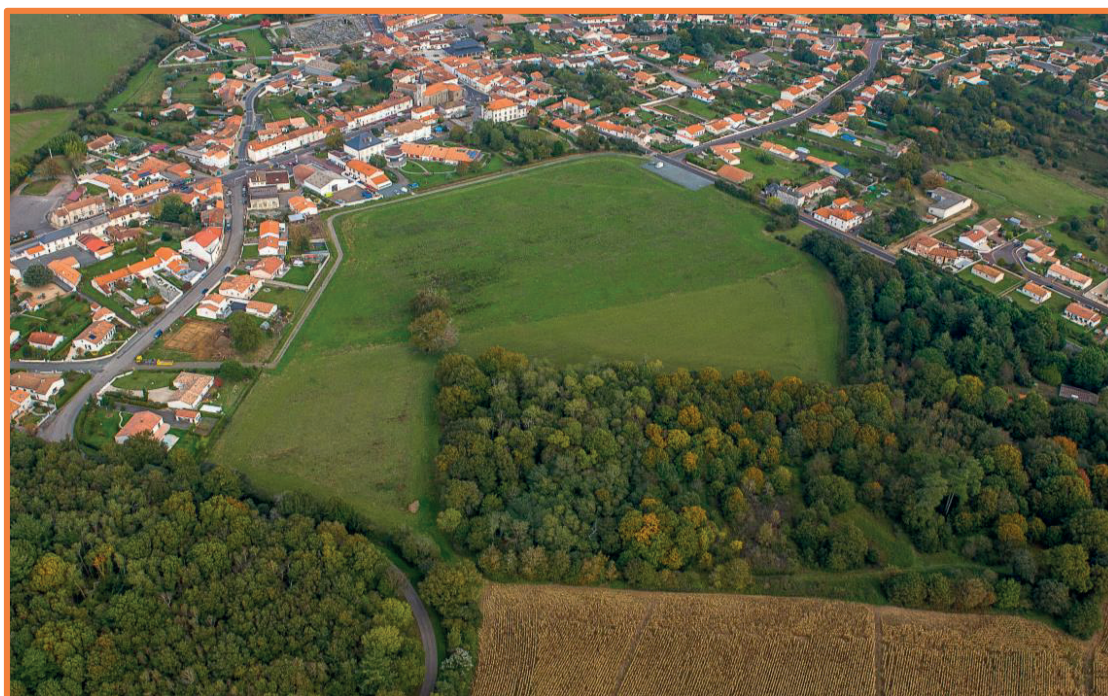


- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

L'urbanisme sur la commune en 2020 :

- 21 Demandes de Permis de Construire, dont 4 maisons individuelles (17 en 2019)
- 46 Déclarations préalables et travaux divers (29 en 2019)
- 67 Demandes de Certificat d'urbanisme (83 en 2019)
- 4 Permis d'aménager et 1 Permis de démolir



« La Prairie »

La commune a fait l'acquisition des 3 hectares 7 derrière la mairie le 13 Avril 2017. Depuis, un projet d'urbanisation était en cours pour la réalisation d'un écoquartier. Il a été stoppé net par l'avis négatif de l'Architecte des Bâtiments de France en application du règlement de la zone PPAUP (à caractère intercommunal et signé en 1991) ;

Il convenait dès lors de revoir le règlement et le périmètre de cette zone pour envisager l'ouverture à l'urbanisme d'une partie de la parcelle proche de la rue de la Pierre.

La commission locale intercommunale du site patrimonial remarquable a été installée sous l'autorité du Préfet le 12 novembre 2019. Elle a commencé ses travaux et dû les interrompre dès mars 2020...date du confinement !

Dans le même temps, nous avons appris :

- La mise en vente des parcelles en 1AU d'environ 10 hectares de M. Léon GILLAIZEAU
 - L'intérêt d'un investisseur : le groupe immobilier NEXITY *
 - Sa proposition de nous racheter la parcelle communale (3 hectares 7) pour une plus grande cohérence et l'harmonisation du projet.
- Cette affaire est désormais bien engagée. Le chantier reste difficile à réaliser. Il se poursuit avec les études de sol, les impacts environnementaux...

Nous sommes dans la dernière ligne droite et nous devons franchir les derniers obstacles !

Pour la commune, il s'agit concrètement,

- de mettre au point, avec les services de V.G.L, le programme et le calendrier des travaux pour l'extension de notre station d'épuration de l'Eraudière,
- de réactiver la commission locale intercommunale pour la révision du règlement et/ou du périmètre de la ZPPAUP (désormais S.P.R).

**Attention ! cette vente serait conditionnée au respect du cahier des charges de la commune : 4 logements sociaux, 4 parcelles pour primo-accédants, une résidence senior ou du locatif senior à proximité de l'EHPAD et une réserve foncière pour une école avec 5 classes, périscolaire et restauration) CF Délibération n°12/2021 du 04 mars 2021.*

Les Dents Creuses

« Les Lavandières »



Depuis Juillet 2018, les élus avaient décidé d'ouvrir à l'urbanisme les parcelles rue de la Source et rue des Lavandières.

Les parcelles de la source étant vendues, il nous reste à finaliser les 3 parcelles entre la rue des Lavandières et le chemin de la Marsaudière. Des acquéreurs se sont fait connaître et ont été reçus en mairie le samedi 6 Mars dernier. Le conseil municipal réuni le 18 mars, a voté le

tarif TTC de 64.80 € le m².

Attention ! vu l'impossibilité d'un accès de la 3^{ème} parcelle sur le chemin de la Marsaudière, une voirie doit être réalisée à partir de la rue des Lavandières et un nouveau Permis d'Aménager déposé !

Vu les délais d'instruction, nous espérons clore définitivement ce dossier à la fin du mois de mai .

« Le Pâtis »

Plusieurs demandes arrivées en mairie nous ont amené à considérer une parcelle restée libre dans ce lotissement, comme une « dent creuse ».

il a donc été décidé en commission d'Adjointes d'étudier les conditions de sa faisabilité.



« La Boulangerie »

Pour installer une boulangerie sur la commune le plus rapidement possible, nous avons le projet de mettre à disposition d'un investisseur, 350 m² sur le Champ de Foire avec un Bail emphytéotique.



Dans le même temps, le bornage étant en cours, nous avons appris que le fonds de commerce du garage Jacquinot intéressait un investisseur pour la création de 2 commerces :

un garage et une boulangerie traditionnelle.

Au moment de la parution de ce numéro, nous savons que prochainement une promesse de vente sera signée et dans cette hypothèse, un démarrage des travaux serait prévu au 2^{ème} semestre 2021.

« Les Jardins de César »

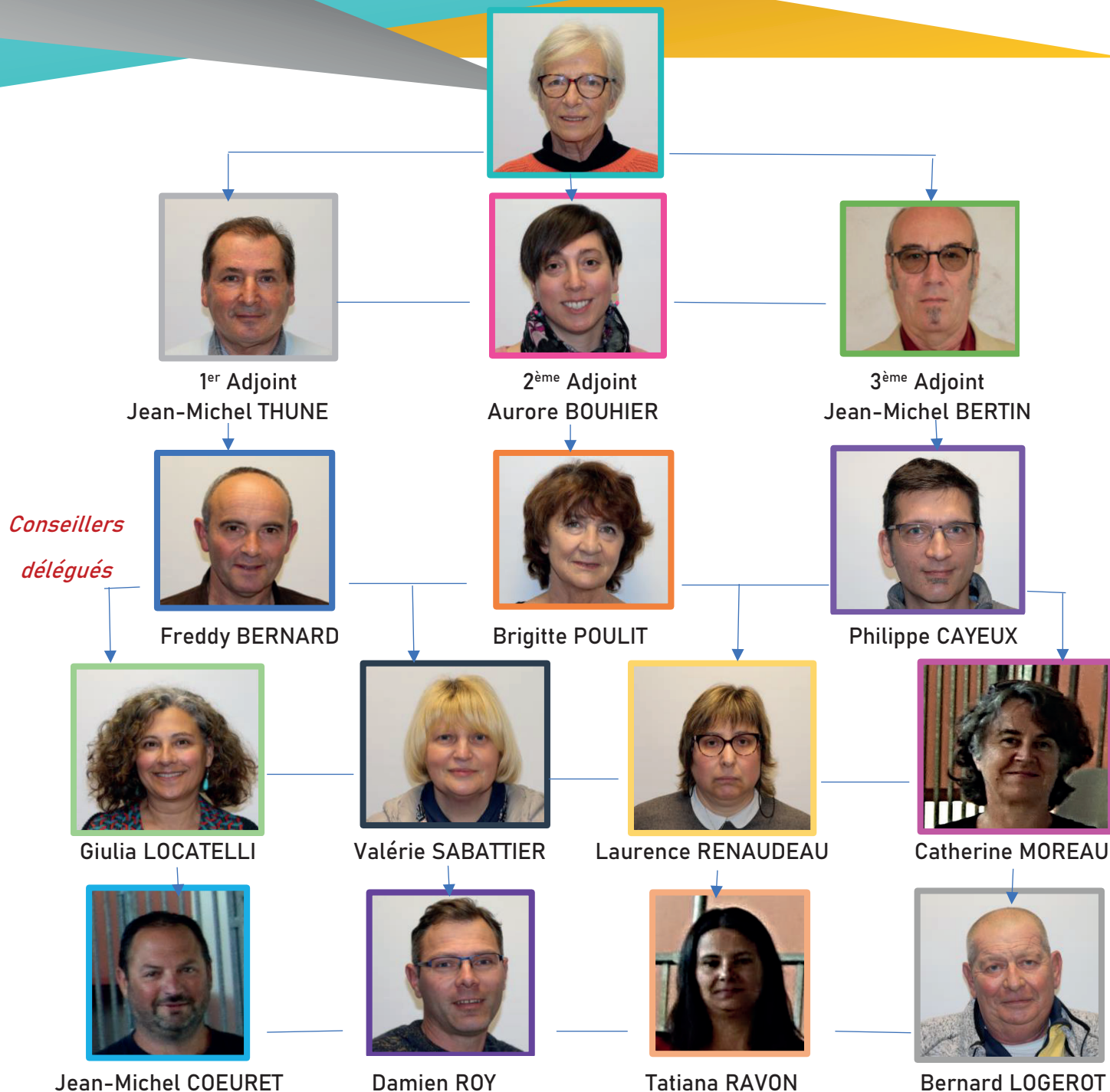
Le projet privé dit « les Jardins de César » dont la vente de parcelles est déjà en cours va permettre une ouverture à l'urbanisme plus rapidement.

Suite au récent contact avec M. MILLET, le promoteur, il est envisagé un démarrage des travaux au début de l'été 2021.

Attention ! la commune est concernée pour la réalisation du « tourne à gauche » sur la route de Saint Hilaire. Son financement est prévu dans le Budget Prévisionnel 2021.



CONSEIL MUNICIPAL



LES COMMISSIONS, F. FONTENAILLE, présidente

- **PERSONNEL** : JM THUNE, A. BOUHIER, JM BERTIN
- **BATIMENTS, EQUIPEMENTS SPORTIFS** : JM THUNE, JM COEURET, JM BERTIN, P CAYEUX
- **VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS** : A. BOUHIER, B POULIT, JM BERTIN, JM THUNE, L RENAUDEAU, JM COEURET, C MOREAU
- **AFFAIRES SCOLAIRES** : A BOUHIER, JM THUNE, B POULIT, L RENAUDEAU
- **CULTURE PATRIMOINE** : A BOUHIER, JM THUNE, P CAYEUX, G LOCATELLI, C MOREAU
- **ENVIRONNEMENT- ESPACES VERTS** : P CAYEUX, C MOREAU, T RAVON, JM THUNE, G LOCATELLI, L RENAUDEAU
- **VOIES ET RESEAUX - SECURITE** : JM BERTIN, F BERNARD, JM COEURET, T RAVON, D ROY, P CAYEUX
- **URBANISME - PLU** : F FONTENAILLE, JM THUNE, JM BERTIN, F BERNARD, JM COEURET, D ROY, P CAYEUX
- **FINANCES** : F FONTENAILLE, JM THUNE, A. BOUHIER, JM BERTIN, F BERNARD, V SABATTIER, JM COEURET
- **ACTIVITES ECONOMIQUES - TOURISME-AFFAIRES MEDICALES** : P CAYEUX, JM THUNE, A BOUHIER, C MOREAU, B POULIT, V SABATTIER
- **COMMUNICATION** : B POULIT, JM THUNE, A. BOUHIER, JM BERTIN, P CAYEUX, L RENAUDEAU
- **CHEMINS COMMUNAUX- CIRCULATION DOUCE** : F BERNARD, JM THUNE, JM BERTIN, D ROY

Le Personnel



Sandra GOURAUD, secrétaire médicale (en haut) et Cynthia STURBOIS (ci-contre) sa remplaçante durant son arrêt



Adeline GROLLIER, agent d'accueil à l'agence postale le matin et mis à disposition de la SPL Destination Vendée Grand Littoral



(de gauche à droite) Antony GUIET, Laurent REYSSET, Francis HERBERT et Emmanuel JUIN, agents du service technique



Justine BERNARD et Christine TOUVRON, agents du service périscolaire



Viviane VIAUD, secrétaire générale, Karine LEGROS, agent polyvalent (secrétaire DGS et remplaçante accueil mairie et agence postale)



Stéphanie JOBARD-DELOUP, agent d'accueil



Sylvie MUSQUIN au service entretien et cantine
Mélissa BERTIN, service cantine

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

- Présidente : [Françoise FONTENAILLE](#),
- Vice - présidente : [Martine BERGER](#), membre désignée
- Membres élus : [Jean-Michel THUNE](#), [Aurore BOUHIER](#), [Brigitte POULIT](#), [Giulia LOCATELLI](#) et [Laurence RENAUDEAU](#)
- Membres désignés : [Chantal BERNARD](#), [Françoise VIVIER](#) et [Geneviève MOREAU](#)
- Membre désigné UDAF : [Yolande MACHUT](#)

Jean-Michel THUNE

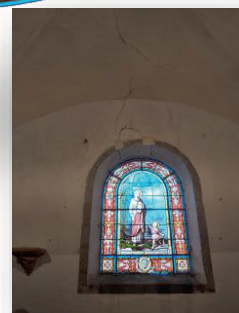
*1er adjoint au maire
Responsable des Bâtiments
et équipements sportifs*



Eglise Saint PIERRE

La réfection de l'église se fera sur plusieurs tranches et sur plusieurs mandats. Les appels d'offre pour les travaux auprès des prestataires sont lancés pour le premier trimestre 2021 par le cabinet NIGUES. La première tranche des travaux concerne en priorité la sécurité de l'édifice, prévue pour septembre 2021, ce qui nécessite une signalétique importante pour une durée d'un an.

Une entreprise est venue pour l'étude des décors peints à l'intérieur de l'église. (cf photo ci-dessus)



ESPACE 2000

Ce Complexe sportif (salle de loisirs et salle de sports) a déjà 20 ANS !

Nous remboursons toujours le prêt contracté à sa construction en 2000 et ce jusqu'en 2033.

Après une visite de conformité et de sécurité, nous venons d'obtenir un avis favorable de la Préfecture pour la poursuite des animations dans ce bâtiment jusqu'en 2024.

Néanmoins, certains travaux d'amélioration doivent être réalisés

Salle de loisirs : équipement d'une sono, rafraîchissement des peintures, plancher scène.

Salle de sport : Révision globale de la toiture avec pose d'un garde-corps. Réparation des 8 châssis ouvrants qui sont situés en grande hauteur et sont manœuvrés par des treuils et des câbles (dépenses supérieures à 60 000€).

FOOT : Nous sommes obligés d'intervenir sur l'alimentation électrique de la pompe d'arrosage et sur le système d'aspiration qui est corrodé. Le câble d'alimentation est boursoufflé, son remplacement nécessite de réaliser une tranchée sur plus de 138 m (coût 5000 €).

Pour juillet 2021, il est aussi prévu l'enfouissement de la citerne à gaz utilisée pour les footballeurs.



Maison de retraite Pierre Genais : Nous continuons de rénover le Bâtiment E côté avenue du Général de Gaulle (volets/chauffage/sanitaires) coût estimé à 71 000 €

PROJET PCAET (plan climatique air énergie territorial), nous pouvons envisager dans l'avenir une production d'électricité pour l'ensemble de ce bâtiment par des panneaux solaires, aujourd'hui l'éclairage par des lampes allogènes de la salle de sport coûte trop cher.

Mise en place d'un arrêté municipal

Nous arrivons bientôt au printemps ! La commune d'Avrillé va promulguer un arrêté afin que l'entretien des trottoirs et l'égavage des plantations au droit du domaine public soient réalisés par les riverains. Les règles seront applicables au droit de la façade et/ou la clôture des riverains ainsi qu'à la partie de trottoir longeant la propriété et ce jusqu'au caniveau.



Entretien des trottoirs et des caniveaux :

- Pour les trottoirs sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1.20 m de largeur

En toute saison :

- Balayage sans obstruction des regards EP + entretien des avaloirs
- Désherbage par arrachage ou binage

Neige ou verglas :

- Balayage de la neige devant leur maison jusqu'au caniveau ; en cas de gel, jeter du sable

Libre passage :

- Respect d'une largeur minimale de cheminement d'1,20 mètre

Entretien des végétaux :

- Haies taillées à l'aplomb du domaine public (hauteur autorisée maximum 2mètres)
- Élagage en bordures des voies publiques : rien ne doit dépasser sur la voie publique

le RADON

Qu'est-ce que le Radon ?

Le Radon est un gaz inerte, radioactif, incolore et inodore. Il provient des roches granitiques et volcaniques de notre sol. Il est présent dans l'air, l'eau et le sol.

La mesure de l'activité en Radon concernant tous les lieux publics est obligatoire (article R1333-33 du code de la santé).

Sur notre commune deux bâtiments sont concernés : l'EHPAD et l'école publique.

Dans ces deux bâtiments :

Un taux de « 5 à 8 fois inférieur à la norme maximale de 300Bq/m³ » conclut le Procès-Verbal d'analyse des dosimètres. Aucune action corrective n'est donc nécessaire. A savoir qu'une nouvelle campagne de mesure de l'activité de ce gaz devra être réalisée au plus tard dans 10 ans.

CIMETIERE

Entretien du Cimetière :

L'équipe des bénévoles, *Didier Fontenas (pilote), Patrick Butel, Jacques Gouraud, Didier Hanarte et Patrice Renaudeau*, est de nouveau intervenue pour collecter plantes et fleurs fanées sur les tombes et dans les allées.

Réfection du Cimetière :

Le prestataire CAJEV a été contacté pour étudier l'aménagement des allées principales. Une visite technique a été organisée. Nous avons informé la CAJEV que nous ne souhaitons pas partir sur une proposition de sol bitumé. Concernant la partie basse du cimetière, nous envisageons l'implantation d'une haie de fleurs et d'arbres.

Le 3 mars, nous sommes allés visiter le cimetière du Point du Jour de la Roche-sur-Yon afin d'avoir un aperçu des travaux réalisés par la CAJEV.

Premières actions prévues :

- Règlement
- Inventaire des tombes abandonnées.

Mes autres missions :

Environnement et développement durable : Commission VGL – Titulaire

CLEC : membre titulaire

Membre du CCAS



Aurore BOUHIER

*2ème adjointe au Maire
Chargée de la Culture et du Patrimoine,
des Affaires scolaires et du Pôle
Enfance Jeunesse*

La Bibliothèque :

La réhabilitation du Bâtiment bibliothèque (115m²) + locatif (87m²) à l'étage pour un total TTC de 400 202.00 € est terminée et c'est une réussite !

Merci à nos partenaires (D.E.T.R. Etat, Région, VGL, SyDEV) pour l'aide au financement (247 596.00 €).

Création d'une bibliothèque au rez-de-chaussée avec l'accueil, l'espace réserves, livres et sanitaires dans le bâtiment principal. L'espace de travail informatique et animations prenant place sous le préau.

Notre engagement de repositionner la bibliothèque en centre-bourg est tenu !

La compétence de mise en réseau des bibliothèques sur le territoire a été prise en 2019 par la communauté de communes (VGL). La convention prévoit un groupement des commandes pour le mobilier et l'outil informatique. Les délais induits par les marchés publics pour ces acquisitions ne permettent pas l'ouverture de notre bibliothèque avant l'été. Nous envisageons donc son inauguration à la rentrée prochaine en espérant que les conditions sanitaires permettent de tous nous retrouver dans ce nouveau lieu.



Les Affaires scolaires :

Travail avec Madame la directrice et les agents périscolaires sur le respect des contraintes sanitaires imposées par la COVID en milieu scolaire.

Participation une fois par trimestre au Conseil d'école.

Gestion des demandes ponctuelles concernant le périscolaire (restauration, garderie...).

Enfance et Jeunesse :

Nous vivons depuis mars 2020 une période qui oblige à une grande vigilance et qui nous prive des opérations enfance jeunesse tels le Passeport du civisme et les élections du Conseil Municipal des jeunes. La commission réfléchit à une nouvelle organisation de ces opérations qui permettrait leur poursuite en 2021-22 alors même que l'épidémie COVID-19 perdurerait.

Mes autres missions :

Tourisme, Sport, Culture et Patrimoine : Commission VGL - Titulaire

Syndicat mixte : Piste d'éducation routière - Membre du Bureau

SIVU - Syndicat intercommunal à vocation unique : Secteur scolaire - Titulaire
Membre du CCAS

Jean-Michel BERTIN

*3^{ème} Adjoint au Maire
Responsable des voies et réseaux
et de la sécurité*



Travaux programmés :

- Reprise des travaux quartier du Chêne à partir du 22 mars 2021, en commençant par la rue des Peupliers (chaussée et trottoirs) et à suivre la rue des Saules. (Coût 244 000 €)
- Réfection des rues du Rochais et des Frênes. (Coût 60 000 €)
- Effacement des réseaux rue du Chêne à partir du 07 Avril. (Coût 280 000 €)
- Aménagement d'un parking entre le salon de coiffure – L'Esprit C – et le cabinet médical. (Coût 32 000 €)
- Travaux d'effacement des réseaux rue du Petit Saint-Jean à partir de septembre 2021. (Coût 52 000 €)

Travaux réalisés ces derniers mois :

Réalisation d'évacuations des eaux pluviales,

-Parking de la gare, mise en place de buses et création d'un fossé

-Intersection de la Garnerie et de la Vésinière, mise en place de buses et curage des fossés sur une centaine de mètres.

Amélioration de la couverture radiotéléphonique :

Après plusieurs mois d'étude, l'implantation d'une antenne relais Bouygues-SFR est prévue sur une parcelle communale dans la zone de l'Eraudière. (gain 3 600 €/an)



Elagage en vue du déploiement de la fibre optique :

Nous rappelons qu'il appartient aux propriétaires de parcelles qui ont reçu un courrier de la mairie, qu'ils doivent procéder à l'élagage des haies bordant les lignes téléphoniques. Cet élagage conditionne la pose de la fibre optique et donc la desserte des citoyens en amont et en aval.

Un dossier d'information est consultable en mairie.

Caserne des pompiers :

Les plans d'aménagement qui nous ont été soumis pour la nouvelle caserne ont été approuvés. Il s'agit là de la viabilisation de la parcelle c'est-à-dire de ses réseaux d'eau, d'électricité, télécoms ainsi que de son assainissement. La construction de la caserne devrait démarrer en septembre 2021.



La voie de circulation entre le cimetière et la nouvelle caserne se nommera :

« la rue de la tranquillité ».

Sensibilisation à la vitesse :

Il y a quelques mois un radar pédagogique a été mis en place devant l'alimentation générale PROXI pour sensibiliser à la vitesse. Il enregistre les vitesses mais également le nombre de véhicules traversant notre commune dans les deux sens.

Pour votre information voici quelques chiffres :

- Vitesse maximum enregistrée dans le sens entrant : 118 km/h !!!
- Moyenne du nombre de véhicules/mois dans le sens entrant : 67000
- Moyenne du nombre de véhicules/mois dans le sens sortant : 57000

Ces quelques données montrent l'importance d'avoir une conduite citoyenne. L'axe de circulation qui traverse notre commune rencontre de nombreux lieux où une conduite raisonnée s'impose : écoles, EHPAD, commerces et passages piétons.

Police municipale intercommunale Avrillé, Longeville sur mer, Le Bernard et St Hilaire

Leur domaine de compétences sur la commune :

- Protection de l'environnement, rédaction des arrêtés de police sur demande du Maire, infractions au règlement sanitaire départemental
- Infractions au code de l'Urbanisme, au code de la Voirie routière, au code Pénal
- Conformité de travaux
- Capture d'animaux en divagation

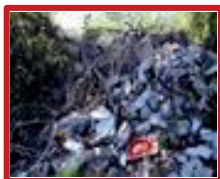


INCIVILITÉS

Nous recevons de nombreuses plaintes pour travaux bruyants en dehors des jours et heures autorisés, des dépôts sauvages de déchets dans des lieux privés ou publics (gravats et autres) jetés dans les fossés, des mégots de cigarettes et masques jetés sur la voie publique, des déjections canines sur les pelouses et jardins publics, des chiens qui aboient en l'absence de leur maître, des défauts d'entretien des propriétés et de leurs abords générant insalubrité et prolifération de nuisibles.

Ne nous autorisons pas ce que nous n'accepterions pas de nos voisins.

Soyons bienveillants, respectons les règles de bon voisinage et nous pourrions sereinement vivre ensemble.

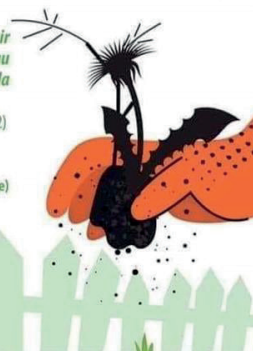


« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage



Mes autres missions :

Aménagement du territoire - Commission VGL - Titulaire
SIVU - Secteur trésorerie - Titulaire
SIVOS Gendarmerie - Titulaire
Correspondant défense
Commission d'appel d'offres - titulaire

Brigitte POULIT

*Conseillère déléguée
responsable de la communication*

Communiquer, partager,
diffuser les informations
au plus grand nombre de nos citoyens.



Nos différents bulletins d'information municipaux :

Avec Madame Le Maire et les membres de la commission nous sélectionnons et préparons les rubriques, articles qui permettront l'élaboration de nos différentes diffusions ; Les News, les infos d'automne, les infos de printemps ainsi que La Gazette. La conception même de nos bulletins est réalisée par Karine – agent polyvalent du service administratif. En plus de la mise en page, elle travaille le graphisme que nous avons au préalable adopté ensemble. Il en est de même pour le choix des illustrations et photos argumentant nos différentes rubriques.

Pour être au plus près de la vie de notre commune, nous nous rapprochons des écoles, des commerces et des associations qui nous transmettent les articles qu'ils ont eux-mêmes écrits, voire des éléments pour nous permettre de créer leurs articles.

Nous collectons aussi les informations et actions de l'intercommunalité.

Hormis la communication « papier », nous diffusons numériquement une partie des informations (événements, vie pratique, infos VGL...) sur Intra-muros Avrillé et sur notre site.

En collaboration avec Adeline :

Notre site est en cours de rajeunissement : modification du graphisme, couleurs respectant la charte couleur du logo d'Avrillé, optimisation de la prise en mains au niveau de la recherche d'informations par les citoyens.

Communiquer et partager en interne : nous travaillons ensemble à améliorer la transmission des informations nécessaires à la connaissance de tous les élus.



INTRAMUROS

Application à télécharger gratuitement
sur votre téléphone portable !



Site relooké et mis en ligne
prochainement...retard pris
avec la Covid !

Mes autres missions :

Membre du CCAS,
Représentante du conseil communal au sein de la commission solidarité de Vendée
Grand Littoral.
Conseillère de vie sociale à l'EHPAD

Philippe CAYEUX

*Conseiller délégué aux affaires
médicales et à la vie économique*



Affaires médicales :

Un deuxième médecin

Outils de recherche d'un candidat : Conception d'une plaquette ci-dessus
Passage d'annonces sur des sites dédiés aux professionnels et sur SOS Villages

Deux pédicures-podologues et une ostéopathe :

Suivi de leur projet de construction d'un cabinet privé en annexe à la maison médicale

Dossier économique :

Boulangerie : Suivi des porteurs de projet pour la création d'une boulangerie suite à la fermeture de la boulangerie (dépôt de pains) place des Halles fin août prochain.

SEN'SECUR : Installée 5 rue du Bois Vilais à Avrillé en 2020

Entreprise spécialisée dans l'aménagement de douches sécurisées et salles de bain complètes aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Sen'secur vous guide lors de vos demandes de subvention (CAF, Action logement...).

Elle vous propose le remplacement sur mesure et design de votre baignoire par une douche à l'italienne en moins de 48h que vous soyez intéressé par les normes PMR ou non.

Actuellement Sen'secur est en recherche d'un technicien formé à la plomberie et à la menuiserie. Une formation en interne restant possible.

Contact:

Page Facebook: [facebook.com/ GroupeCSHSensecur/](https://facebook.com/GroupeCSHSensecur/)

Tél: 06.06.56.71.33



H2O at Home: De l'extra dans l'ordinaire !

Laurence CAILLET demeurant à Avrillé et conseillère à domicile vous propose : Des produits ménagers, d'hygiène, des cosmétiques, des parfums et des huiles essentielles.

Certifiés écocert qualité France, ces produits sont aussi labellisés cosmébio et cosmos.

Contact: Tél : 06.99.51.49.82

Page Facebook: facebook.com/laurencecailletH2oathome

Courriel : laurencecaillet.h2oathome@gmail.com



Marché

Depuis le 4 mars 2021, le marché d'Avrillé 85 a pris ses couleurs de printemps, il se déroule sur la place du Champ de Foire.

Par mauvais temps (pluie intensive, tempête), le marché se déroulera exceptionnellement sous les halles.

Les commerçants du marché et Claude FLEURY vous proposent un service de portage à la voiture des paniers lourds.

Pour développer et diversifier ce marché, venez nombreux rencontrer les producteurs locaux et les commerçants qui sont à votre écoute pour améliorer ce marché.



Mes autres missions :

Economie : Commission VGL - Titulaire

Freddy BERNARD

Conseiller délégué aux chemins communaux et à la circulation douce



Projets :

En respectant les priorités du budget prévisionnel :

Curage et nettoyage des fossés.

Bitumage routes de campagne.

Nos Écoles



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINT DOMNIN...

C'est dans des circonstances un peu particulières que les 75 élèves de l'école Saint Domnin ont repris le chemin de l'école depuis septembre en raison de la crise sanitaire.

Cette année, le contexte rend la mise en œuvre de projets de classe difficile.

À défaut de pouvoir sortir de l'école, les maternelles, avec la Directrice Sophie RAMBAUD, partent en voyage par le biais de l'imagination puisque le thème travaillé est celui des voyages.

La classe de CP-CE1 avec Fleur DRAPPIER s'intéresse aux arts de la rue, tandis qu'Olivier MURAIL avec les CE2-CM établit des correspondances avec des enfants de différents pays.

Afin de financer les divers projets de l'école, des actions sont organisées par l'OGEC comme la vente à emporter de croziflette aux lardons qui a eu lieu le samedi 13 mars. Cette opération a été un vrai succès avec 260 repas réalisés. Nous remercions tous les participants, parents, amis, voisins, Avrillais, Avrillaises... qui ont contribué à ce succès. Nous serons bientôt de retour avec un nouveau plat !

Le soir du vendredi 26 mars ont eu lieu les portes ouvertes de l'école de 17H00 à 19H00.

Renseignement et inscription

Sophie RAMBAUD
Ecole SAINT DOMNIN
22 Avenue du Général de Gaulle
85440 AVRILLE

☎ : 02.51.22.38.97

✉ : ec.avrille.stdomnin@ddec85.org

Site : avrille-stdomnin.fr

Il appartient à cette délégation de veiller à :

L'état des chemins communaux :

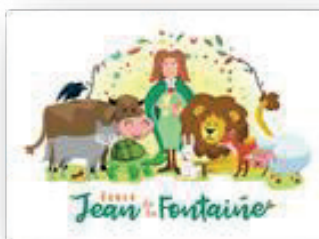
- Enlever les branchages et autres mettant en danger la circulation,
- Comblir les nids de poule,
- Remise en état (application de croutes d'enrobé).

L'entretien des buses et des fossés et intervenir pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.

La sécurité du voisinage en zones éloignées du centre-bourg.

Marquages au sol et la mise en place de panneaux signalétiques (signalisation et sécurité) des voies de circulation douce.





Cette année scolaire 2020-2021 résonne spécialement pour tous les élèves de l'école Jean de la Fontaine. Les contraintes se sont allégées puis de nouvelles restrictions ont interrompu de nombreux projets (les lectures hebdomadaires avec un conteur bénévole pour les maternelles, les séances de piscine pour les cycles 2, la rencontre avec un champion du monde de bodyboard pour les cycles 3).

L'équipe enseignante tente malgré tout de maintenir la motivation des élèves par des projets internes dans le cadre du protocole imposé aux classes.

En guise de remplacement du traditionnel spectacle de Noël, malheureusement annulé, les enseignants et les enfants de l'école ont tourné un LIP DUB : une vidéo dans laquelle ils font du playback sur la chanson Petit Papa Noël version ROCK. Ils se sont déguisés pour l'occasion : les élèves ont adoré l'idée et se sont donnés à fond.



Le JDE (journal des élèves) poursuit sa route : trois numéros sont désormais sortis. Il en existe également une version interactive sur le site de l'école. Chacun peut ainsi aller le consulter.

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/jeandelafontaine/>

Malheureusement, un incendie a touché l'hébergeur français de notre site, il est pour le moment indisponible. Nous sommes désolés de cette situation et espérons que la situation sera rétablie le plus vite possible.

La culture étant la grande absente de ces derniers mois, l'équipe a œuvré pour malgré tout proposer une belle parenthèse aux élèves : la compagnie Léo et Léon est venue nous faire rêver avec La Diva Nova, leur nouveau spectacle. Nous avons découvert la nouvelle aventure de Léo, aventure poétique et dynamique, drôle et tendre. Cette belle histoire fantaisiste était illustrée par une dizaine de chansons aux styles variés (rock, valse, berceuse), pleines d'imaginaire, de douceur et de bizarreries.

Nous remercions sincèrement l'Amicale Laïque et la Municipalité d'avoir participé à son financement.



Pour inscrire votre enfant à l'école, n'hésitez pas à nous contacter. Nous organiserons alors une visite des locaux ainsi qu'une présentation de l'équipe et de notre projet d'école. Nous établirons ensemble les modalités de l'accueil individualisé de votre enfant.

Bien à vous.

L'équipe de l'école publique
JEAN DE LA FONTAINE

5 avenue De Lattre de Tassigny
85440 AVRILLÉ
02 51 22 33 17
ce.0850202h@ac-nantes.fr



A.T.C.L

L'année 2020 a été particulièrement difficile en matière d'animation.

Nous avons pourtant, malgré la crise sanitaire et après accord des autorités, réussi à organiser deux animations sous les Halles et un vide-greniers.

Ceci n'aurait pas été possible sans l'aide des bénévoles que nous remercions. Comme chaque année, nous lançons un appel, si vous souhaitez rejoindre l'équipe c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Toutes les mesures sanitaires seront appliquées ainsi que le couvre-feu si celui-ci est toujours en vigueur.

Pour l'été 2021, si toutes les conditions sont réunies, l'ATCL animera votre ville. Des dates ont d'ores et déjà été retenues et seront communiquées ultérieurement.

Au plaisir de vous revoir.

Football Club JARD AVRILLE

Le Football Club Jard Avrillé est une association qui totalise plus de 200 licenciés. Labellisé par la fédération française de football, le FCJA est sur tous les fronts.

Nos plus jeunes licenciés (U6 à U13) peuvent s'épanouir lors des entraînements et plateaux ou matchs en fonction de leur catégorie. Nous avons également une section en groupement (U14 à U18) afin de permettre une meilleure formation et faciliter le passage au niveau senior.

Le FCJA travaille sur le développement de sa section féminine : chez les jeunes, 2 équipes U11 Féminines et 1 équipe U15 Féminine en entente avec le club de Longeville. Chez les seniors l'entente avec le club de Nieul le dolent permet à nos joueuses de pratiquer leur sport favori.

Les effectifs seniors masculins cette saison ont permis d'engager 3 équipes à 3 niveaux différents, Régional 3, Départemental 3 et Départemental 5. Ce qui permet à chaque joueur de trouver sa place au FC JARD AVRILLE.

Nous poursuivons notre développement avec la création d'une équipe de foot à 8 loisirs, pour les plus de 35 ans. Cette pratique, comme son nom l'indique, est basée sur le football loisir. Les joueurs se retrouvent le jeudi soir, pour de petits matchs dans la convivialité. Dès que le contexte sanitaire le permettra, des rencontres interclubs pourront être organisées toujours dans l'esprit loisir « Le jeu sans l'enjeu ! »



N'hésitez pas à rejoindre la famille du Football Club Jard Avrillé et participer à cette aventure.

Le bureau du FC JARD AVRILLE

Le responsable, Claude
FLEURY
06.09.52.41.26

Randonnées

En cette période difficile de pandémie, une matinée de randonnée test a été organisée le 9 mars 2021 afin de valider la faisabilité de randonner tout en respectant les règles barrières (distanciation et port du masque sur les lieux d'habitations).

A l'issue de cette matinée et une implication forte des randonneurs à respecter les distances et les gestes barrière, Claude Fleury a pu confirmer la reprise des randonnées du mardi et du samedi. Celles-ci n'auront lieu que sur les chemins d'Avrillé suite à l'impossibilité de déplacements en covoiturage. D'autre part les randonnées seront organisées par groupe de 6, chaque groupe étant séparé d'une centaine de mètres.

Organisation : Le mardi: 1er départ à 9 H pour 2 groupes de 6 personnes et 2ème départ à 10h30 pour 2 autres groupes de 6 personnes.

Le samedi: Départ à 9H pour les 2 groupes de 6.

Un roulement sera fait entre les personnes pour éviter d'avoir toujours les mêmes groupes.

POSITIVE ATTITUDE !

Voilà les mots qui ressortent de la réunion de bureau qui s'est déroulée en comité restreint en février dernier.

Après l'annulation de la saison de représentations 2020 / 2021 et une nouvelle fois le report du séjour pour les bénévoles de l'association initialement prévu en avril, il nous faut activement rebondir et préparer cet "après-Covid" ...

Qui dit équipe soudée et motivée dit projets !

Notre comité de lecture va se mettre prochainement en place afin de choisir la future pièce qui se jouera début 2022.

Nous gardons toujours l'idée du séjour afin de partager un agréable week-end entre bénévoles.

Une soirée festive sera aussi proposée aux bénévoles dès que les conditions sanitaires seront enfin revenues au beau fixe.

A noter dans vos agendas que notre assemblée générale devrait avoir lieu le samedi 12 juin à 16h à l'espace 2000 (sous réserve des conditions Covid).

Si vous souhaitez rejoindre le Petit Théâtre Avrillais, au sein des équipes accueil, bar, décors, accessoires, acteurs.... n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos présidents ou venir à notre assemblée générale.

En espérant vous retrouvez très vite,

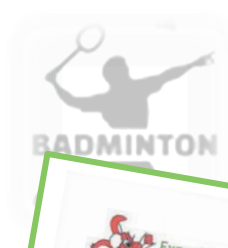


**l'équipe du Petit Théâtre
Avrillais.**

contacts : [06.50.28.07.65](tel:06.50.28.07.65)
lepetittheatreavrillais@gmail.com



ATCL	M.MOREAU Jean-Marc & Mme MILOVANOVIC Sonia	06 76 06 42 50
ASA présidente	Mme WAPPLER Christiane	06 86 63 20 35
Tennis de table	M.BERGER Jean-Michel	02.51.90.39.13
Athlétisme	M.VAN LINDEN Christopher	06.71.06.04.53
Badminton	M.PIVETEAU Hervé	06.85.05.94.07
Zumba / gym	Mme SAN LUCAS Caroline	06.63.44.57.80
Nouvel Elan Avrillais	Mme BECAUD Claire	02.51.20.77.53
Anciens combattants	M.MARTIN Jean-Claude	02.51.90.23.60
FCJA	M.BERNARD Régis	06.18.18.33.55
Le petit théâtre avrillais	M.BULTEAU Jérémy	06.50.28.07.65
Amicale laïque	Mme MARY Alexandra	06.19.53.91.98
OGE	M.BOUGRAS Julien	06 09 94 21 61
Détente avrillaise	Mme VANSTRASEELLE Chantal	02.44.60.40.73
Le Groupe d'amis	M.SOREL Michel	02.51.90.52.76
Festavri'Yeah	Mme LESAGE Emilie	06.98.47.15.55
Animation Pierre Genais	Aurélie	02.51.22.33.96
ADD85	M.LABBE Jérôme	06.58.47.53.51
Billard Yonnais Passion	M.LABBE Jérôme	06.58.47.53.51
Bibliothèque	Mme BOUHIER Aurore	06.65.40.17.56
Amicale des Sapeurs Pompiers	M.BIGAUD Frédéric	06.77.40.79.26
Société de chasse		
La Table enchantée	M.BERANGER Florian	06.26.79.30.13



Décoration Pâques
vitrine de la poste

Le C.C.A.S

Depuis la pandémie et ses conséquences sur notre quotidien, le CCAS de la commune a mis en place différentes actions :

1. Face au manque inquiétant des masques, un groupe d'une quarantaine de petites mains a cousu plus de 600 masques adultes et enfants qui ont été distribués à la population (en mars et avril 2020).
2. Des horticulteurs, la Bonne amie et Les Jardins de Phocas de St Cyr en talmonçais ainsi que France rurale et la Cavac de Talmont st Hilaire, ont offert des pieds de bégonia, de pétunias, etc qui ont été remis en pots et confiés aux résidents de l'Ehpad Pierre Genais en mai 2020.
3. Les Roses de la Charrie, à Aubigny, en Juin 2020, ont offert plus de 50 roses qui ont été déposées dans des vases créés par des écoliers de la commune.
4. Avant Noël, un sapin intergénérationnel a été installé près de l'Ehpad, et agrémenté par les écoliers et les résidents.
5. L'opération " boîtes de Noël " a été un succès : Plus de 400 boîtes ont été distribuées aux plus démunis par les Restos du cœur des Sables.
6. Nos aînés, de plus de 75 ans, ont reçu des gourmandises offertes par le C.C.A.S et joliment mises en valeur par Eric et Nathalie, "le plaisir du gou-thé".
7. En février 2021, une opération solidaire pour les étudiants des Sables d'Olonne et de la Roche, a été organisée, regroupant une soixantaine de sacs, remis aux étudiants fin février.

La Vaccination

Le CCAS s'active autour de la campagne de vaccination pour les plus de 75 ans, avec un besoin d'accompagnement pour la prise de rendez-vous et/ou pour le déplacement (42 personnes actuellement concernées).

Une convention a été passée avec l'Ehpad Pierre Genais pour l'utilisation du minibus.

A la demande du Docteur DARQUIN, nous avons réservé la petite salle de la mairie : **le samedi 17 avril** pour sa journée de vaccination (Astra Zeneca).

Il a demandé à la pharmacie de réserver des doses à cet effet et nous avons accepté de mettre à sa disposition la petite salle de la mairie qu'il nous faudra aménager en salle de vaccination. Les personnes qui le souhaitent se sont d'ores et déjà inscrites auprès de son secrétariat médical.

Attention ! les pharmaciens sont aussi autorisés à vacciner. Prendre renseignements sur place.

Rappel !

Vaccination gratuite (+70 ans) mais sur rendez-vous auprès de :

- www.doctolib.fr
- Centre de vaccination de la Roche-sur-Yon : 02.72.78.11.10
- Centre de vaccination des Sables d'Olonne : 02.44.41.03.31
- Centre de vaccination de Luçon : 02.56.90.64.12



Notre Directrice de l'EHPAD, Mme Christine LABORDE, nous a annoncé lundi 29 mars qu'elle avait accepté un poste équivalent dans un EHPAD près d'Angers, ce qu'elle recherchait depuis plusieurs mois et dont elle nous avait averti.

Nous sommes heureux pour elle, même si cela nous contraint à trouver son(a) remplaçant(e) très rapidement !

Résidence Pierre Genais

"Faites preuve de courage, vainquez votre peur et reprenez espoir ! Être courageux, c'est décider de rompre avec ses anciennes habitudes. Le vrai courage, c'est de voir le devoir avant l'effort" Confusius



Il y a un an, le 9 mars 2020 plus exactement, nous avons pris la décision de fermer les portes de la Résidence Pierre Genais après l'apparition du virus de la COVID 19, souhaitant protéger résidents et membres du personnel. Cet ennemi invisible a conditionné nos vies professionnelles et personnelles, nous amenant à prendre des décisions guidées par le seul souci d'éviter son entrée et sa propagation au sein de la Résidence. Les élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers engagés dans la Réserve Sanitaire sont venues nous rejoindre et nous prêter main forte de Mars à Mai 2020.

Nous avons communiqué autant que possible et expliqué ces décisions auprès des résidents, de leur famille et de nos partenaires extérieurs, tout au long de ces mois au cours desquels, nous avons dépassé nos peurs et essayé de maintenir un niveau d'accompagnement malgré la fatigue accumulée.

Sans la confiance et les encouragements des familles, nous n'aurions pas pu rester debout et au nom de l'ensemble des professionnels je les en remercie.

Aujourd'hui, la vaccination apporte un espoir, celui de reprendre le cours de nos vies sociales et de pouvoir imaginer de nouveaux rendez-vous festifs avec toutes les familles, les bénévoles, de sortir de nouveau.

Le conseil d'État a statué sur le fait que les Résidents vaccinés pouvaient de nouveau sortir en famille ou en sorties organisées par leur lieu d'accueil. Monsieur Olivier Vêran a communiqué, je cite, « Les résidents des Ehpad vont pouvoir sortir s'ils sont vaccinés, avec au moins 15 jours de recul après la deuxième injection ».

Je tiens également à remercier tous les membres du personnel qui ont été acteurs dans le maintien de l'accompagnement et ceci malgré les difficultés rencontrées. L'esprit d'équipe et le professionnalisme qui les caractérisent les ont amenés à faire front. Et enfin, Merci et Bravo à vous chers résidents, qui comme vous le dites : « On en a vu d'autres », avez su résister et rester « debout » malgré le manque de contact régulier avec vos familles. La vigilance est toujours de mise tout comme le respect des gestes barrières afin de préserver la santé de tous. Les horaires de visites sont désormais possibles de 14H30 à 18H00.

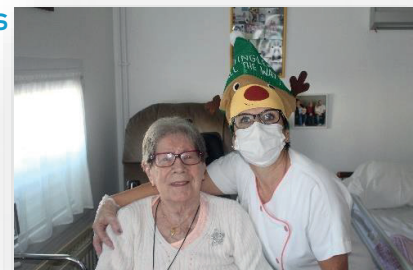
Que ce printemps 2021, qui s'annonce sous les augures d'un retour à une vie plus épanouie et de gestes d'affection retrouvés soit, pour chacun d'entre vous et ceux que vous chérissez, le plus merveilleux des moments de joie et d'espoir. Prenez soin de vous et restez prudents.



Christine LABORDE, directrice de l'EHPAD Pierre Genais



Décoration arbre de Noël



Vœux 2021



Noël 2020

Collecte des déchets

EMBALLAGES (BAC JAUNE)

◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.



ORDURES MÉNAGÈRES

◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés.



AVRIL 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2021						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2021						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2021						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2021						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

la fin du mois sera visible sur le calendrier 2022

02.51.207.207

dechets@vendeegrandlittoral.fr

- ◆ J'ai besoin d'une carte d'accès pour les déchèteries ?
- ◆ Comment obtenir un bac jaune, un composteur ?
- ◆ Comment suis-je facturé ?

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30-12h30	
MARDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MERCREDI	8h30-12h30	
JEUDI	8h30-12h30	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	

Maison France Services

à la Communauté de communes
Vendée Grand Littoral
2 Rue du Chemin de Fer
85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

02 44 41 80 30
franceservices@vendeegrandlittoral.fr



www.vendeegrandlittoral.fr



MAISON FRANCE SERVICES
à Moutiers-les-Mauxfaits



Accueil,
information,
orientation

Mise en relation



Vous avez besoin d'aide pour
vos démarches administratives ?

E-administration
Utilisation des outils
numériques



Accompagnement
aux démarches
administratives



**GUIDE DE LA
REDEVANCE
INCITATIVE**

Angles, Avrillé, Le Bernard, La Boissière-des-Landes, Champ-Saint-Père, Curzon, Le Givre, Grosseville,
La Jonchère, Moutiers-les-Mauxfaits, Poiroux, Saint-Avaugourd-des-Landes, Saint-Benoît-sur-Mer,
Saint-Cyr-en-Talmont, Saint-Hilaire-la-Forêt, Saint-Vincent-sur-Grozon

SERVICES DE SANTE MAISON MEDICALE

3, impasse des Roses

MEDECIN

Dr DARQUIN Patrick
☎ 02.51.22.38.99

DENTISTE

Dr RAUTUREAU Peggy
☎ 02.51.22.71.61

INFIRMIERES

RAMBAUD Brigitte
RENELLEAU Marie
WALLEZ Emmanuel
☎ 02.51.33.07.18

PEDICURE/PODOLOGUE

SAK LOKHAM Jean-Pierre
GUICHARD Anaïs
☎ 02.51.96.01.35

PHARMACIE DU MENHIR

33, Av. Du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.32.06

INFIRMIERE

VALETTE Sylvie
7, rue G. Clemenceau
☎ 06.99.49.12.11

KINESITHERAPEUTES

POHARDY-RICHARD Isabelle
RUSINO Antoine
POIRAUD Prudence
25bis, rue du Bois Vilais
☎ 02.51.22.32.76

SERVICES à la personne

EHPAD Pierre Genais

8, Av. Du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.33.96

CENTRE MEDICO SOCIAL

71 b, Av. des Sables
85440 TALMONT ST HILAIRE
☎ 02.51.90.62.00

ADMR (aide à domicile)

85440 TALMONT ST HILAIRE
☎ 02.51.90.61.80
Service de soins (S.SIAD)
☎ 02.51.96.01.39

TOURISME

CHATEAU DES AVENTURIERS

☎ 02.51.22.33.06

CAMPINGS BEAUCHENE

Av. de Tassigny
☎ 02.51.22.30.49

LE DOMAINE DES FORGES

Rue des Forges
☎ 02.51.22.38.85

LES MANCELLIERES

1300 Route de Longeville
☎ 02.51.90.35.97

Numéros utiles !

COMMERCES

BAR-PRESSE

Ô BOULOT
2, Av. de Tassigny
☎ 02.51.22.31.52

BAR-HOTEL RESTAURANT- BRASSERIE

LE LION D'OR
39 b, Av. du G. de Gaulle
☎ 02.51.95.33.91

AUX DELICES DE MAMAN

16, Av. de Tassigny
☎ 02.51.22.20.21

LE MENHIR

14, Av. du Gal de Gaulle
☎ 02.51.95.61.94

CROQ'LA PATE

10, Av. de Tassigny
☎ 02.51.96.04.11

LE P'TIT DELICE

7, rue du Centre
02.53.81.98.18

BOULANGERIE-PATISserie

Au Vieux Four des Landes
1, Place des Halles
02.51.22.32.45

GARAGISTE-DEPOT PAIN

12, Av. de Tassigny
☎ 02.51.22.33.58

COIFFURE

LE SOFT

SOURISSEAU Sophie
35, Av. Du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.32.55

L'ESPRIT C

BECAUD Claire
1, impasse des Roses
☎ 02.51.20.77.53

ALIMENTATION GENERALE TABAC

PROXI Services
12, Av. du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.30.30

ELECTROMÉNAGER

TELEMENAV
10, Av. du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.30.58

LES PETITS PANIERS D'ALIZEE

51, av du Gal de Gaulle
☎ 07.50.57.72.20

DIVERS

INFORMATIQUE

Assistance – Initiation
Formation - Maintenance
LEGAST Michel
4, rue du Champ de Foire
☎ 06.77.19.72.93

TAXI ANGLOIS

RODALLEC Yann
☎ 06.11.30.66.00

TRAVAUX DIVERS

Décoration – bricolage
Intérieur et extérieur
La Belotière
☎ 06.80.55.66.64

CREATEUR-COSTUMIER

GODBERT Jean-Marie
100 ch. de la Grande Maissonnette
☎ 06.44.25.74.06

CREDIT MUTUEL OCEAN

3, rue du Bois Vilais
☎ 02.51.22.30.39

AGENCE IMMOBILIERE

BLEU MARINE
39, Av. du Gal de Gaulle
☎ 02.51.22.38.06
info@bleumarine-avrile.fr

Philippe LACROZE

Magnétiseur
190, impasse des Nénuphars
☎ 06.63.04.40.29

Florence MENANTEAU

Réflexologie
Luxoponcture
20, Ch de la grande maisonnette
☎ 06.70.50.17.93

Laurence CAILLET

H2O at Home
Conseillère domicile
Produits cosmébio
☎ 06.99.51.49.82

LES 3 CYGNES

M.BILLET Yvon
Locations-Gardiennage _Gîte
☎ 06.86.92.41.05

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, Place des Halles
☎ 02.51.33.09.84

OFFICE DE TOURISME

2, Place des Halles
☎ 02.51.22.30.70

ARTISANS -ENTREPRISES

CHANTIER NAVAL

DELAVERGNE Patrick
ZA Belle Etoile
☎ 02.51.22.32.21

POSEUR CHEMINEES

LOGEAS Daniel
2, Place du Champ de Foire
☎ 02.51.22.31.46

CHEMINEE-FUNERAIRE

Sarl BELIER-NEAU
La Bergère
☎ 02.51.22.30.88

ANTENNE-ELECTRICITE- CHAUFFAGE

Sarl REMAUD-LAMBERT
ZA La Belle Etoile
☎ 02.51.22.36.64

POSE REVETEMENTS SOL

LEMAY Jean-Michel
6 chemin Marsauidière
☎ 06.07.32.89.99

PEINTRE EN BATIMENT

Sté RICOLOR
135, rue du Petit St Jean
☎ 06.03.34.76.69

MACONNERIE

Sarl ENFRIN Père et Fils

ZA La Belle Etoile
☎ 02.51.22.30.31

Sarl JUTARD Gildas

ZA La Belle Etoile
☎ 06.33.63.17.25

TENAILLEAU Guy

Belle Vue
☎ 02.51.22.30.56

Guillaume VERDON Construction

875 route de Longeville
☎ 06.84.53.75.73

MENUISERIE

MENUISTYLE
M. François SIREAU
5, rue du Bois Vilais
☎ 06.81.55.70.47

BELIER Nicolas

36 rue du Pâtis
☎ 02.51.22.19.78

ENTRETIEN PISCINES

A2B SERVICE
ZA La Belle Etoile
☎ 06.22.00.53.51

HIVERNAGE CARAVANES

Sarl MENANTEAU
4, rue de l'Eraudière
☎ 02.51.22.30.37

BTP

Sarl LJMJ

La Croisée
☎ 06.89.87.97.28

AMÉNAGEMENT SALLES DE BAINS

SEN 'SECUR

5, rue DU Bois Vilais
☎ 06.06.56.71.33